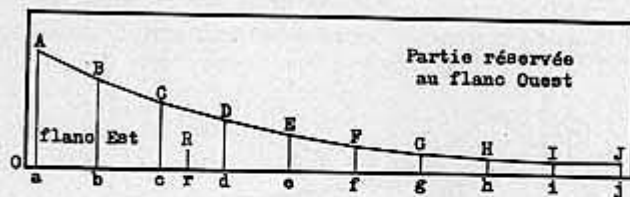


Préparation des pièces (29) et (30)

On part d'une planchette en contreplaqué de forme rectangulaire et de dimensions : $10 \times 230 \times 912$ mm.

On commence par y marquer les futures positions des miroirs. Elles sont représentées par la ligne brisée A, B, C, D, ... J comme ci-dessous pour le flanc Est. Le point H indique la position de l'axe de rotation du réflecteur.



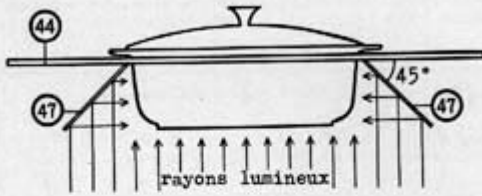
Le tracé des points A, B, C, ... se fait à partir du tableau suivant, où toutes les longueurs sont indiquées en millimètres.

Points	Distances	
	au bord vertical	au bord horizontal
A	Oa = 13	aA = 172 (fort)
B	Ob = 104,5	bB = 131,5 (fort)
C	Oc = 199	cC = 99
D	Od = 295,5	dD = 73
E	Oe = 393,5	eE = 53
F	Of = 492,5	fF = 38,5 (faible)
G	Og = 592	gG = 28,5 (faible)
H	Oh = 692	hH = 22,5 (faible)
I	Oi = 792	iI = 20
J	Oj = 892	jJ = 21
R	Or = 242	rR = 27

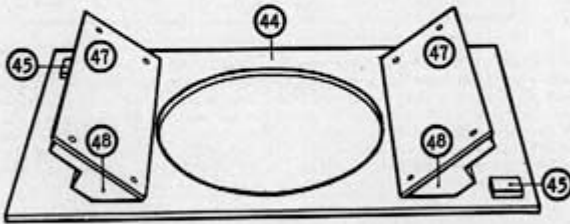
Pour le bon fonctionnement du réflecteur, il est important de marquer les points très soigneusement. En particulier, on veillera à ce que chaque point se trouve, le plus exactement possible, à 100 mm du point qui le précède, avant de tracer le segment qui les joint.

Cocotte

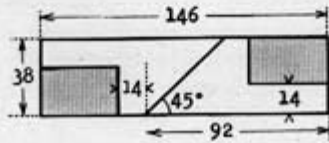
Si on cuisine pour deux ou trois personnes seulement, on peut préférer à la poissonnière, une cocotte ovale, moins encombrante. Mais la lumière venue du réflecteur débordera de part et d'autre du récipient. Pour éviter de perdre de l'énergie, on récupérera les extrémités du faisceau lumineux au moyen des deux miroirs (47) disposés comme ci-après.



Ces miroirs seront fixés à une planchette support, de mêmes dimensions que précédemment (44) et dont on voit ici le dessous.



La colle spéciale pour miroirs ne supportant pas la chaleur, on n'emploiera pas ici de vrais miroirs en verre, mais des plaques réfléchissantes (47) faites d'aluminium adhésif collé sur du carton.



Chaque plaque, mesurant $3 \times 110 \times 200$ mm est vissée sur deux supports en bois (45) découpés dans un tasseau de 22×38 mm (schéma ci-dessus).